

Entretien avec Pierre Curzi, président de l'Union des artistes

Éric Perron

Volume 24, Number 3, Summer 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/582ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Perron, É. (2006). Entretien avec Pierre Curzi, président de l'Union des artistes. *Ciné-Bulles*, 24(3), 26–31.

Entretien avec Pierre Curzi
président de l'Union des artistes

« Pour évoluer, le doublage québécois va devoir utiliser une autre langue. » Pierre Curzi

ÉRIC PERRON

Les doublages de films et d'émissions de télévision, c'est un domaine qui concerne environ 500 personnes qui en font sur une base régulière, un secteur dont le chiffre d'affaires oscille entre 20 et 25 millions de dollars par année. Le milieu du doublage réclame un cadre législatif depuis plus de 20 ans pour que tous les films américains distribués au Québec soient doublés ici. D'une année à l'autre, leur nombre progresse. En 2005, il y en a eu 78 %. Pour refaire le chemin du combat, parler des enjeux passés et à venir, discuter de la façon de faire des Québécois *versus* celle des Français, un entretien avec Pierre Curzi, président de l'Union des artistes (UDA), à l'avant-scène de cette bataille, était aussi incontournable que parfaitement complémentaire à l'article sur les étapes, les gens et les défis qui précède celui-ci.

C'est chez lui, au pied du mont Saint-Hilaire, par un magnifique samedi après-midi de juillet, que Pierre Curzi a généreusement répondu aux questions de *Ciné-Bulles*. Un cadre aussi enchanteur que propice au discours franc — parfois étonnant —, à des lieux d'une langue de bois appréhendée.

Ciné-Bulles : Réglons tout de suite une question, pour l'acteur que vous êtes : sur le pur plan artistique, pour l'œuvre, ne vaut-il pas mieux voir un film dans sa version originale sous-titrée que doublé ?

Pierre Curzi : Oui. Pour ma part, je regarde les films en version originale sous-titrée en français quand c'est possible. Mais je pense qu'il y a 45 % de gens au Québec qui sont unilingues francophones. C'est le cas de ma blonde. Marie [Tifo] comprend l'anglais, mais pas suffisamment pour suivre les films dès que ça parle trop vite, s'il y a des accents. Moi-même, qui suis assez bilingue, par moments, il y a des films que je suis incapable de suivre en anglais. S'ils sont écossais, irlandais, britanniques avec un accent difficile ou même américains avec des accents du sud, ce qui en fait beaucoup. Donc, j'aime mieux entendre les voix originales avec des sous-titres. Mais chez la majorité des unilingues francophones, il y a une habitude qui n'est pas acquise ici. On ne regarde pas d'émissions sous-titrées. J'ai vu dans de nombreux pays du monde des émissions de télévision sous-titrées et les gens s'y habituent. Au

« Au Québec, il y a une résistance, les gens n'aiment pas les sous-titres. Ils aiment mieux avoir une version doublée en français. »

Québec, il y a une résistance, les gens n'aiment pas les sous-titres. Ils aiment mieux avoir une version doublée en français. Tant mieux pour le milieu du doublage. Il est certain que sur le plan artistique, tout changement à une œuvre constitue une déperdition, c'est donc vrai pour la voix aussi, je dirais même surtout pour la voix. Mais il y a une réalité qui est là.

Faisons un peu l'historique des dix dernières années, disons depuis votre arrivée à l'UDA, pour bien comprendre l'évolution du dossier des doublages au Québec.

J'ai été très vite sensibilisé comme président de l'UDA au dossier du doublage. À peine avais-je débuté mes fonctions que je me suis retrouvé, un matin d'hiver 1997, devant les bureaux de la Société de développement des entreprises culturelles avec le milieu du doublage qui manifestait. Pierre Lampron, le président de l'institution à l'époque, recevait ce matin-là le directeur général du Centre national de la cinématographie en France et le milieu du doublage

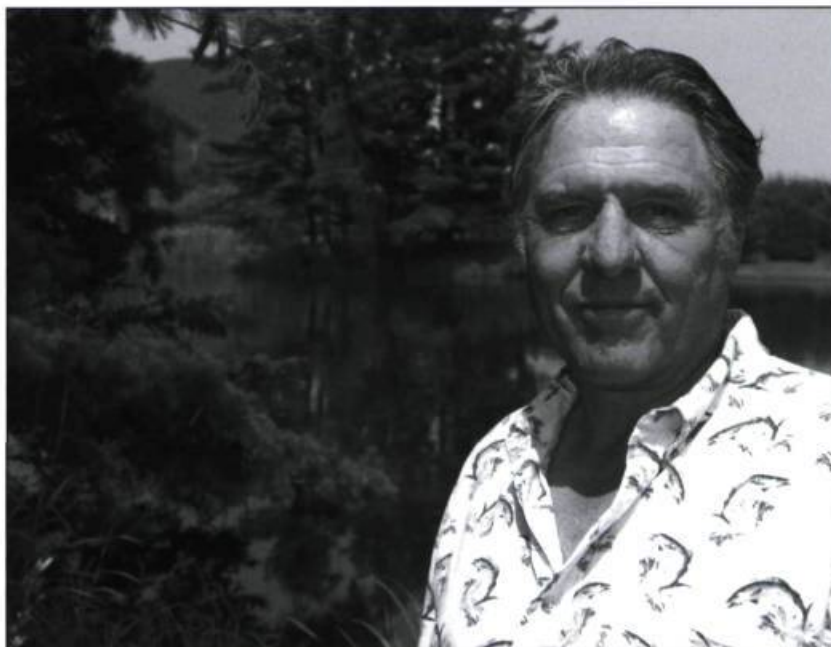
avait décidé de se faire entendre parce que la ministre Louise Beaudoin venait de dire qu'elle allait donner au Québec une loi équivalente à celle qui existait en France...

Ce qui devait faire l'affaire des gens du doublage?

Tout à fait. Sauf qu'elle s'était un petit peu « peinte » dans le coin parce qu'elle s'est rendue compte que son gouvernement ne voulait pas d'une loi sur le doublage, mais pas du tout. Et Lampron a été mandaté en quelque sorte pour la sortir de ce faux pas dans lequel elle s'était mise. Ça c'est la vraie vérité (petit rire). L'absence de volonté gouvernementale était motivée par la crainte d'irriter les Américains, d'une part, et l'obligation pour le Parti québécois à faire négocier par le gouvernement fédéral une loi qui pourrait être contestée devant l'Organisation mondiale du commerce selon l'accord de libre échange entre les États-Unis et le Canada, bien que la culture n'en fasse pas partie... Donc, le gouvernement craignait d'avoir une loi fragile. Et si elle était contestée, pour le Parti québécois, d'être défendu par le pouvoir fédéral, ça les ennuyait profondément. Pour moi, ce fut tout un choc, j'étais nouveau comme président, je n'avais pas d'expérience et je débarque là-dedans. En plus, le milieu du doublage, c'est un milieu très mobilisé...

Pierre Lampron a alors accouché de ce qu'on a appelé le rapport Lampron. C'est dans ce rapport qu'il y avait toutes sortes de mesures pour favoriser le doublage, dont l'idée du crédit d'impôt sur les salaires des gens du doublage, artistes comme techniciens, ce qui donnait aux Américains, aux distributeurs américains un avantage fiscal intéressant. D'avoir un prix plus bas enlevait un irritant. C'était en fait une façon un peu détournée de subventionner cette industrie. Nous avons profité de cette annonce pour dire : « S'il y a un crédit d'impôt, il faut qu'il y ait une commission du doublage. » C'est de cette façon qu'est née la commission du doublage.

Mais de ce rapport Lampron, le milieu du doublage qui a toujours revendiqué une loi — et je pense à juste titre — n'en était pas content du tout. Pour ma part, comme président de l'UDA, je trouvais qu'il y avait des avantages certains, comme le crédit d'impôt. La ministre venait d'annoncer une loi avant de reculer, je savais bien qu'il n'y aurait pas de moyen de revenir avec le projet de loi tant que le Parti québécois serait en poste. Donc, il fallait utiliser ce qui était disponible. Mais à l'usage, on



Pierre Curzi — PHOTO : ÉRIC PERRON

s'est rendu compte qu'il y avait comme un effet domino dans le domaine du doublage. Lorsqu'un des grands producteurs/distributeurs faisait doubler un certain nombre de films une année, ça allait bien sauf qu'il y en avait toujours un qui décidait qu'il n'en ferait pas doubler ici. On a alors craint — ce que l'on craint toujours — que si un ne le faisait pas, l'autre serait tenté de l'imiter en refusant de payer deux fois plus pour faire doubler ses films en français. On s'est donc dit : il faut qu'on obtienne un taux constant de participation de tous les *majors*. Il y en a qui se comporte bien, comme Disney, qui a toujours fait doubler ses films ici. Certains studios se sont dits qu'il était logique de faire doubler le film sur le territoire du marché où il serait exploité, quitte à avoir une dépense supplémentaire. Mais d'autres n'ont jamais voulu suivre.

C'est là que vous avez commencé à publier les pourcentages, à remettre les Prix orange et les Prix citron aux majors?

Il fallait jouer sur l'ensemble des *majors*. Ce qui nous a mené à la campagne de presse et aux manifestations publiques autour du slogan « On veut s'entendre! ». Nous avons ciblé un *major* en se disant qu'on en ferait un exemple. Ce qu'on a découvert, c'est que ce genre d'action avait beaucoup de portée puisque c'est l'image corporative qu'on touche. Nous avons reçu des appels de Hollywood et je me suis rendu là-bas pour rencontrer des dirigeants. Je suis allé leur expliquer quel était l'enjeu, pourquoi

nous les avons ciblés, ce que nous cherchions à obtenir, mais aussi les différences entre un doublage fait ici et un fait en France.

Forts de cette stratégie, nous sommes entrés en contact également avec les représentants des distributeurs américains basés à Toronto. On leur a expliqué pourquoi on se battait, qu'est-ce qu'on voulait protéger. Pour moi, c'était simple : il y a des comédiens, ils gagnent leur vie, c'est légitime. Il y a des différences entre le français de France et le nôtre. Vous voulez avoir un marché nord-américain, eh bien le prix à payer pour faire des profits chez nous, c'est d'investir au Québec dans le doublage des films que vous distribuez au Québec. Franchement, la logique est assez cohérente. C'est difficile de dire que nous sommes des révolutionnaires quand nous avons ce discours-là. Bon, c'est un discours qu'ils comprennent, mais ultimement ils se disent : « Je dois tout de même payer deux fois pour une version française. »

C'est money talk...

Oui. Mais ils sont assez intelligents pour savoir que ce n'est pas le seul argument que tu peux utiliser. Si tu commences à vouloir faire mal à l'image corporative d'une entreprise, tu peux réussir. Avec des grandes gueules, des acteurs, la presse, la télévision... Tout d'un coup, cela devient très mauvais pour l'entreprise visée. C'est du business, de la négociation de bras. On a réussi dans ce cas-là à ramener ce mauvais citoyen corporatif, mais l'année d'après, c'était un autre. Ce qui fait qu'on a décidé d'instaurer une lutte permanente, d'où la naissance des Prix orange et citron. On se dit : « À chaque année, on va dévoiler quelles sont les statistiques, quels sont les bons et les mauvais joueurs de l'industrie. » Cela a permis aussi de mobiliser les gens du milieu dans des actions concrètes. En parallèle, on a continué à développer l'idée d'une loi afin d'arrêter de mettre autant d'énergie dans ce combat.

Et qu'avez-vous fait sur le plan politique pendant ce temps-là?

Le Parti québécois est encore là, c'est Diane Lemieux qui est à la culture. On fait des démarches, on travaille et l'on accouche de ce qu'on a appelé un memorandum sur la Loi du cinéma, un texte assez précis, basé sur des études d'avocats, sur les changements qu'il faudrait apporter à cette loi pour faire

« Ça fait 25 ans que ce milieu-là est mobilisé pour obtenir une loi. Il y a des gens qui sont un peu éccœurés — moi-même je suis un peu éccœuré. Mais ce n'est pas tellement l'éccœurement dans le fond que, tout à coup, les problèmes prennent une autre forme, se modifient, deviennent plus graves, beaucoup plus sérieux avec les nouvelles technologies et les méthodes de distribution alternatives. »

en sorte que le doublage ne soit plus un problème. Nous avons remis à nouveau ce document à Line Beauchamp. L'objectif d'avoir une loi est donc toujours maintenu et a toujours été maintenu.

Ce qui nous amène à l'hiver 2006 où, avec le nouveau slogan « Les films présentés au Québec doivent être doublés au Québec », on sent davantage le poing sur la table dans votre campagne de presse.

Ça fait 25 ans que ce milieu-là est mobilisé pour obtenir une loi. Il y a des gens qui sont un peu éccœurés — moi-même je suis un peu éccœuré. Mais ce n'est pas tellement l'éccœurement dans le fond que, tout à coup, les problèmes prennent une autre forme, se modifient, deviennent plus graves, beaucoup plus sérieux avec les nouvelles technologies et les méthodes de distribution alternatives. Tôt ou tard, ça va mener à deux choses : des sorties simultanées à l'échelle mondiale et des sorties multi-formes, c'est-à-dire en même temps sur toutes les plateformes. La numérisation permet cela. Quand ça va arriver, que va-t-il nous rester dans le milieu du doublage pour protéger les artistes-interprètes? Il ne restera plus rien. Pourquoi le doublage serait-il fait au Québec quand le gros du marché francophone est en France? La loi du marché va jouer contre nous, comme toujours.

Nous y reviendrons à la fin en parlant des prochaines étapes de la bataille. Votre position du 100 % des doublages réalisés au Québec est-elle basée sur le principe de la loi française qui interdit à toute production non doublée en Europe d'être distribuée en France ou sur le fait que les doublages d'ici sont meilleurs, mieux adaptés?

Au début, c'était fondamentalement une question de protection : tenter de protéger le marché dans lequel on travaille, dans lequel on vit. Mais de plus en plus, c'est devenu une question de qualité et une question d'identité. Il est bien clair que le français courant en France est en train de s'éloigner radicalement du français d'ici. J'écoute des films français et par moment, putain, je ne comprends plus trop ce qu'ils disent. Et cela pour différentes raisons. Il y a l'argot qui a évolué. C'est maintenant un argot beur. On était habitué à l'accent provençal, à l'accent parisien, mais là ça devient difficile parce que nous avons moins de référence. Il y a aussi la rapidité et la façon qu'ont les Français et les Françaises — qui s'engueulent constamment — de parler à un tel

rythme et avec tellement de scories dans leur langue que ça devient difficile à comprendre. Ils parlent vite et très haut. C'est de moins en moins la langue que nous parlons qui est beaucoup plus basse sur le plan de la sonorité et qui, en général, utilise d'autres scories que les scories françaises. On parle aussi plus lentement. Je trouve donc qu'il y a de plus en plus une inadéquation entre les doublages français et les doublages québécois.

Parlons de la question de la langue employée comme telle. Ne trouvez-vous pas étonnant qu'au Québec, on ne double pas dans une langue utilisée par l'ensemble de la population? D'ailleurs, rarement un slogan pour la promotion des doublages québécois comme « On veut s'entendre! » aura été aussi tordu puisque c'est un français normatif qui est utilisé. Vous allez me répondre : quelle langue québécoise choisir, celle de Vigneault, celle de Tremblay? Et pourquoi pas tout simplement la langue d'usage courant dans les films québécois? Logique, non? On reste ainsi dans le cinéma.

Je pense que c'est un gros problème. Pour évoluer, le doublage québécois va devoir utiliser une autre langue. Je ne dis pas qu'il faut aller vers une langue qui va être abâtardie, mais une langue qui va abandonner le modèle français en tout cas. Une langue beaucoup plus proche de celle parlée au cinéma québécois effectivement. Mais pour être juste, il faut replacer les choses dans leur contexte historique. Les premières personnes qui ont fait du doublage au Québec, qui ont fait école et qui ont dirigé des plateaux de doublage, c'étaient des Français, comme les acteurs au début. Naturellement, ils apportaient leur langue, leur rigueur, leur diction. Une des raisons pour laquelle, moi, je n'ai pas pu faire de doublage, c'est parce que je n'ai pas une assez bonne diction. Elle a toujours été correcte pour jouer au théâtre, au cinéma et à la télévision, mais pas pour

les doublages. Je ne corresponds pas à certains critères. Mes « d » ne sont pas assez purs, mes « t » ne sont pas parfaits, et c'est vrai. Lorsque je m'écoute, je m'en aperçois. Pour revenir à la langue des doublages québécois, il faudra aller vers une langue bien solide et bien articulée, mais pas vers une certaine langue joulisante que je n'aime pas du tout.

Les doublages québécois comptent encore beaucoup de détracteurs. Le milieu ne devrait-il pas s'autodiscipliner pour aider sa cause? Éviter de prendre trop souvent les mêmes comédiens, tenter de choisir des comédiens qu'on voit moins à la télévision, faire en sorte que les acteurs américains aient toujours les mêmes doubleurs... Il y a une sorte de malaise autour de ces questions. Un peu comme si le milieu n'arrivait pas à justifier les choix qui sont faits, à excuser certaines pratiques...

D'abord, il est difficile de demander à un milieu de s'autodiscipliner. Mais il y a des choses qui sont claires. Lorsque tu es habitué à travailler avec ta gang, tu restes avec ta gang. C'est vrai dans tous les secteurs d'activités, culturel et autres. Il faut dire aussi que c'est un métier particulier, le doublage. C'est un métier où la cadence du travail est rapide. Dans ces circonstances, tu ne peux pas risquer de perdre du temps, tu ne peux pas avancer en mode essais-erreurs. Tu vas donc aller vers des valeurs sûres, des gens qui ont du métier. Ces deux façons de faire peuvent scléroser un milieu, créer des familles un peu hermétiques. Je pense que oui, il y a des efforts à faire de ce côté. Il faut que ce métier soit de plus en plus ouvert, que les gens acceptent le fait que la persistance du métier du doublage va être basée sur la compétence et la diversification des voix au doublage. C'est clair, pour moi. C'est une donnée de base qui est aussi importante que le combat qu'on mène pour une loi. Pour ce qui est de conserver les mêmes voix, moi, j'aime ça. C'est chiant quand l'acteur change de voix d'un film à l'autre. Sauf si tu trouves de bons doubleurs dont la voix s'oublie.

Plus on avance dans le temps, plus les Québécois comprennent l'anglais. Ce qui présente pour le doublage une situation plutôt paradoxale. Vous semblez vouloir développer une industrie qui va logiquement décroître...

On peut aussi laisser tous les films en anglais et forcer tout le monde à s'adapter... Les lois de l'économie



Un formulaire UDA, indiquant différentes informations comme le nombre de lignes et les heures travaillées, que tous les comédiens doivent signer à la fin de leur séance de doublage et que le studio acheminera ensuite à l'organisation syndicale.

font que tout le monde va devoir parler anglais, nous dit-on. Mais à partir du moment où tout le monde parle anglais, que va-t-il nous rester?

Je dis simplement que si plus de gens comprennent l'anglais, ils seront plus nombreux à opter pour la version originale. Vous admettiez au début que c'était préférable...

Je ne pense pas que c'est ce qui va arriver. L'ensemble de l'offre culturelle comprend quelque chose d'identitaire. Cela veut dire que dans tous les pays du monde, il va y avoir des efforts de plus en plus constants pour tenter de s'approprier à la fois sa propre culture, mais aussi la culture des autres, donc la culture américaine ici, mais dans notre langue. Nous ne sommes pas les seuls à nous battre pour le doublage. Il y a aussi plusieurs versions en espagnol. L'espagnol qui est parlé à Madrid et celui de Mexico ne sont pas les mêmes. La Catalogne va aussi souhaiter un jour avoir des films en catalan. Et s'il y a une chose que les Américains craignent dans notre lutte, c'est qu'une loi québécoise vienne créer un précédent pour d'autres pays, d'autres régions. Si ta langue c'est le français, tu vas toujours tendre à avoir accès à toute la culture de tous les pays du monde dans ta langue. Ce qui est le plus facile pour toi, le plus simple, le plus agréable, le plus identitaire. Où que tu sois dans le monde, tu vas chercher à avoir ça et tu as raison. Cela dit, tu vas être obligé d'apprendre l'anglais parce que tu travailles, parce qu'il y a plein de choses qui sont uniquement dans cette langue, mais si tu as le choix, tu vas essayer de faire en sorte que la culture qui t'arrive soit en français. Comme en France où la question ne se pose même pas. Tu t'en vas en France, tu vas essayer de présenter quelque chose en français. La question ne se pose pas. Pourquoi on la pose ici? Pourquoi ce n'est pas la même chose? J'ai de la difficulté à comprendre cela. Pourquoi on apprendrait nécessairement l'anglais, nous autres? Plus que les Français, que les Espagnols ou d'autres? Tant mieux si on l'apprend, je suis d'accord, mais pourquoi on n'apprendrait pas aussi l'espagnol, et le portugais, et le chinois? La mondialisation a toujours uniquement un visage unilingue

« Si ta langue c'est le français, tu vas toujours tendre à avoir accès à toute la culture de tous les pays du monde dans ta langue. Ce qui est le plus facile pour toi, le plus simple, le plus agréable, le plus identitaire. Où que tu sois dans le monde, tu vas chercher à avoir ça et tu as raison. »

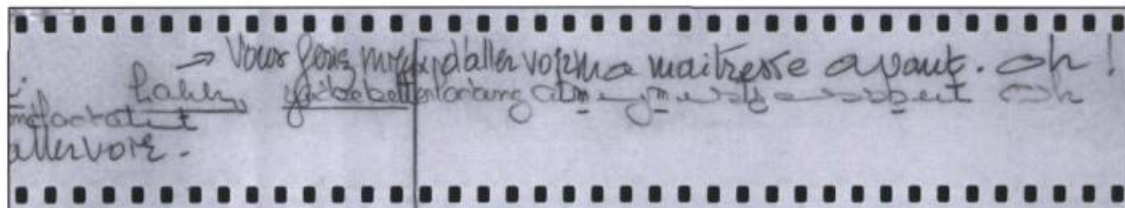
anglophone. C'est *weird* ça dans notre réflexion, on prend cela pour acquis.

Vous ne pensez pas que si le gouvernement a mis en place au cours des années toute une série de mesure pour encourager les Américains à faire doubler leurs films au Québec, alors qu'il aurait pu tout simplement légiférer dès le départ, c'est justement parce qu'il ne veut pas voter une loi? Pourquoi voulez-vous absolument qu'il y ait une législation? L'industrie du doublage progresse, non?

Là vous prenez l'argument politique. Il devient simple pour un gouvernement de dire : « Pourquoi je passerais une loi seulement pour 22 % de films manquants? » Notre difficulté à obtenir une loi se situe là, dans les succès que nous avons obtenus depuis toutes ces années. Plus on réussit, moins la loi devient nécessaire. Cet argument a toujours été celui du gouvernement. « Continuez à vous battre les enfants, ça marche bien votre affaire! »

De grands changements vont bientôt frapper la distribution des films, c'est déjà en marche. Votre combat devient plus pressant, vous en parlez au début. Votre pétition sur Internet compte déjà plus de 20 000 signatures. Quelles sont les prochaines étapes?

On va retourner voir le gouvernement avec de nouveaux arguments. Parce que s'il est vrai qu'il y a encore des gens qui sont contre les doublages québécois, l'opinion générale à ce sujet a changé. À cause du succès du cinéma québécois, mais aussi parce que le milieu du doublage a évolué un peu. Si bien qu'on ne retrouve plus l'hostilité qu'il y a déjà eu à l'égard des doublages faits au Québec. On commence à réaliser que ce n'est peut-être pas aussi con que cela que d'avoir accès à des films dont les doublages ont été effectués par des Québécois. Que ce n'est pas nécessairement néfaste. On commence à avoir de gros arguments à présenter à la ministre. La dernière fois que je l'ai vue, je lui ai dit : « Le problème, madame la Ministre, c'est que vous allez devoir agir là, que vous le vouliez ou non, en raison de ce qui s'en vient en matière de nouvelles tech-



Bande mère sur laquelle apparaissent la détection et l'adaptation.

nologies, comme Internet. » Je crois qu'elle a déjà demandé des études sur ces nouvelles technologies. Cela fait désormais partie de ses préoccupations. Quand demain, je vais pouvoir commander sur Internet le film qui vient de sortir, je vais vouloir avoir une version française, comment vais-je faire? Et si j'ai accès à une version française, il est certain que la loi du marché va tendre à ce que celle-ci soit réalisée en France. Si je n'ai rien pour m'assurer de la présence d'une version québécoise, accessible sur le site à Hollywood, on est cuit.

Vous arrive-t-il de regarder — d'écouter devrait-on dire ici — des films doublés?

S'il n'y a pas de versions sous-titrées, absolument.

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfaits des versions doublées au Québec?

(Long silence) Assez. Franchement, c'est rare que je trouve cela mal doublé.

Voyez-vous tout de suite la différence entre une version québécoise et une version faite en France?

Pas toujours. Il m'arrive de reconnaître des voix lorsqu'il s'agit de celles de camarades. Dans ces cas-là, je le sais tout de suite. Je dois dire que j'ai oublié le doublage lors du visionnement des derniers films que j'ai vus. Pour parler honnêtement, en tant que cinéphile, comme gars qui aime les vues, il est assez rare maintenant que je tombe sur une version mal doublée, chose qui m'a toujours mis dans tous mes états. La qualité est généralement assez bonne, peu importe le pays.

Le milieu québécois du doublage s'est professionnalisé depuis ses débuts...

Oui, ils sont compétents. Il y a des acteurs que j'aime entendre. Je pense à Guy Nadon, par exemple, qui double, entre autres, le merveilleux acteur anglais Ian McKellen. Il est tellement bon, Guy. C'est un formidable acteur. Il m'arrive même de le trouver meilleur que l'acteur original. Je suis convaincu

que parfois le doubleur est plus talentueux que l'original. Faut le faire! Il a une voix reconnaissable, Guy, mais je suis content quand je l'entends parce que je sais alors que ce sera bon, qu'il va rendre toutes les subtilités du personnage. Pour revenir au milieu du doublage, je trouve cela dur pour ces gens-là parce qu'ils sont obligés de toujours s'adapter. C'est un milieu condamné à changer, même si ce n'est pas facile pour eux d'évoluer.

C'est pourtant ce qui va contribuer à faire diminuer les détracteurs.

Il est clair que plus ils vont s'ouvrir, plus il y aura de voix, plus la langue va être tenue, tout en étant proche de celle qu'on parle, mieux ce sera pour le milieu. J'espère qu'un jour, on préférera voir un film bien doublé à une version originale sous-titrée. Parce que les sous-titres, c'est exigeant. Être forcé de lire tout en regardant l'image fait en sorte qu'on entre moins dans une œuvre. Je suis un grand amateur de littérature américaine, j'aime beaucoup les nouvelles, mais je les lis en français parce que, bien traduites, les nouvelles, c'est formidable.

Vous ne voyez pas cela comme un viol de l'œuvre?

Non. Je crois qu'il s'agit d'autre chose. C'est comme si tu mettais une couleur qui est la tienne, c'est comme une clef pour s'approprier l'œuvre. Je crois à cela. En tout cas, en littérature, c'est vrai. Une bonne traduction par quelqu'un de talentueux, je sais que j'entre dans Jim Harrison autant que si je le lisais dans le texte. Par contre, on est capable de juger de la qualité d'une traduction. Prenons le *Da Vinci Code*. C'est une traduction moche, ce livre-là. Ça a été traduit mochement. Ce n'est pas une très grande écriture au départ, je ne trouve pas que ce soit un très grand roman, mais quand tu lis la traduction, tu as la réaction qu'on a déjà eue devant des doublages québécois de films. Si j'ai encore parfois cette réaction avec des livres, je ne l'ai pas souvent avec les films doublés au Québec. Je me dis alors que ça vaut la peine de se battre.

Merci! ■

« Je pense à Guy Nadon, par exemple, qui double, entre autres, le merveilleux acteur anglais Ian McKellen. Il est tellement bon, Guy. C'est un formidable acteur. Il m'arrive même de le trouver meilleur que l'acteur original. »

